

# *DidRo*

## **Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2025)**

Le droit des personnes

La résolution de cas en droit et les concepts  
juridiques

## Un vrai faux pour obtenir un bonus à la certification du module !

Avec vos connaissances et votre bon sens, répondez au vrai/faux suivant en imaginant les réponses du droit suisse.

	Vrai ou Faux
1) Le lac du barrage des Toules, sur la magnifique commune de Bourg-St-Pierre, peut recevoir une aide financière de la Confédération afin de construire un parc solaire flottant innovant et obtenir ainsi une nouvelle énergie propre.	
2) Le médecin qui a pratiqué un avortement illégal (sans les autorisations nécessaires et en ne respectant pas les délais légaux) peut être accusé d'homicide et emprisonné comme meurtrier.	
3) Une vieille et riche duchesse, amoureuse de son chien et n'ayant plus de famille, peut léguer toute sa fortune à son petit caniche qui pourra ainsi continuer à mener sa vie de château.	
4) Fantôme SA est une société inscrite au registre du commerce de Zoug qui produit des médicaments, mais ces derniers sont fabriqués dans une usine en Chine. Fantôme SA doit payer des impôts dans le canton de Zoug.	
5) Un homme qui a quitté sa famille, sans rien dire, pour aller vivre avec sa maîtresse en Argentine dans le plus grand secret depuis 15 ans, ne peut plus hériter de son vieux père qui vient de mourir et qui a toujours pensé que son fils préféré est vivant.	
6) Une société commerciale peut recevoir une grande part de l'héritage provenant de son directeur décédé ayant consacré toute sa vie à son entreprise (car il préfère donner son argent à celle-ci plutôt qu'à ses fils qui ne pensent qu'au football).	
7) Durant sa grossesse, une dame est décédée à cause d'une maladie de son fœtus, mais celui-ci a survécu et est devenu Maurice. Le mari de la femme décédée, rempli de tristesse et de colère, peut faire condamner Maurice pour homicide involontaire.	
8) Après une vilaine pollution due au purinage excessif d'un champ par un agriculteur peu regardant, la célèbre rivière de la Venoge a droit à un dédommagement et une remise en ordre au frais de l'agriculteur fautif.	
9) Un chien particulièrement méchant, ayant mordu une charmante petite fille en robe rose tenant une Barbie, peut, sur ordre d'une autorité judiciaire, être emprisonné immédiatement dans un chenil, puis être condamné à mort.	
10) Jeannine est encore dans le ventre de sa mère quand son père milliardaire décède tragiquement dans un accident. Jeannine qui est née en pleine santé quelques semaines plus tard peut hériter d'une partie de la fortune de son père.	
11) Un vrai fantôme, vivant dans un magnifique château près de Barberèche, ne peut malheureusement pas acheter ce château malgré ses demandes insistantes auprès des actuels propriétaires.	



La  
personnalité  
juridique

# Quelques rappels sur le droit des personnes

## Le droit privé

Une définition : l'ensemble des règles de droit applicables aux rapports entre particuliers (par opposition à celles régissant les rapports entre les particuliers et l'Etat)

3 caractéristiques de notre droit privé :

1. Un droit *individualiste* (protéger les intérêts de la personne et non l'intérêt public)
2. Un droit *libéral* (le principe de l'autonomie de la volonté → un droit essentiellement dispositif et des sanctions qui réparent les dommages)
3. Un droit *homogène* (une compétence fédérale selon l'art. 122 al. 1 Cst + l'importance du Code Civil et de la partie générale du Code des Obligations)

## Le droit privé et le droit civil

Les 3 grands domaines du droit privé :

1. **Le droit civil**
2. Le droit commercial (le droit des affaires)
3. Le droit international privé

**Le droit civil** : l'ensemble des règles de droit applicables aux rapports entre personnes privées (par opposition aux relations commerciales et aux conflits entre ressortissants d'Etats différents)

Il se subdivise en 5 domaines (livres) dont le dernier – le droit des obligations – est souvent traité à part (en distinguant le droit des contrats et le droit de la responsabilité civile).

# Etre une personne au sens du droit

- Pourquoi celui qui tue un fœtus ne peut pas être accusé de meurtre ?
- Pourquoi une personne qui se cache dans des contrées inconnues depuis des années ne peut pas recevoir l'héritage de ses parents lausannois ?
- Pourquoi une société fantôme peut devoir payer des impôts ?...

**Le droit des personnes** traite de la notion fondamentale de « **sujet de droit** » et constitue également une sorte de partie générale du droit privé dont l'importance s'étend à tout le système juridique suisse.

**Les droits subjectifs ne peuvent naître ni exister sans titulaire !**

# Être une personne au sens du droit

Suisse Publié le 18 septembre 2020 à 12:55

## Et si le Rhône, pour se défendre, devenait une personnalité juridique?



Le Rhône à Varen. - [Keystone - Leandre Duggan]

Une mobilisation citoyenne, initiée par l'association id-eau, a été lancée vendredi pour doter le Rhône d'une personnalité juridique afin de lui donner les moyens légaux de se défendre. Cette décision peut avoir des effets concrets, affirme à la RTS Valérie Cabanès, juriste spécialiste en droit de la nature.

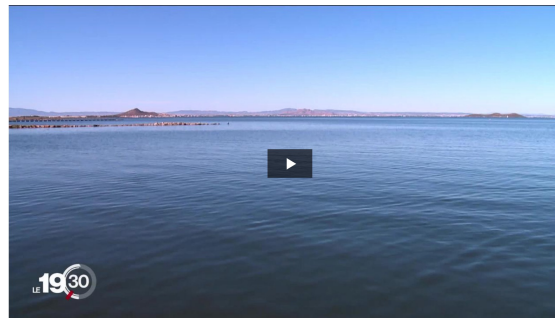
Le droit actuel a des "lacunes" et ne permet pas d'enrayer le changement climatique, a expliqué Frédéric Pitaval, le directeur d'id-eau. "Nous avons un droit de réparation et qui n'est pas basé sur la préservation ou la prévention", a-t-il déclaré vendredi à Lausanne, lors du coup d'envoi officiel de l'Appel du Rhône.

Une personnalité juridique pour le Rhône, de son glacier en Valais à son delta en Camargue, lui permettrait de "se prémunir" en cas d'activités destructrices et de "demander des comptes" s'il devait par exemple être pollué, a affirmé Frédéric Pitaval. Selon lui, il faut "bouleverser les idées dominantes" et faire évoluer le droit pour qu'il puisse répondre à l'urgence climatique.

<https://www.rts.ch/info/suisse/11613689-et-si-le-rhone-pour-se-defendre-devenait-une-personnalite-juridique.html>

## Donner un statut juridique à la mer Mineure pour la sauver?

Monde Publié le 29 novembre 2021 à 21:32



Afin de protéger la mer Mineure de la pollution, certains Espagnols souhaitent donner un statut de personne juridique à la lagune. / 19h30 / 2 min. / le 29 novembre 2021

La mer Mineure, cette immense lagune du sud-est de l'Espagne, la plus grande d'Europe, est de plus en plus polluée. Les riverains ont eu une idée: lui donner le statut de personne juridique, pour lui permettre de se défendre.

C'est peut-être la dernière chance de la mer Mineure. Cette solution a déjà été adoptée pour un lac aux Etats-Unis et une rivière en Colombie, mais ce serait une première en Europe.

<https://www.rts.ch/info/monde/12681241-donner-un-statut-juridique-a-la-mer-mineure-pour-la-sauver.html>

Monde Publié le 5 novembre 2022 à 07:35

## Faut-il accorder des droits aux lagunes, aux fleuves ou aux arbres?



Est-ce utile de donner des droits à la nature? / Tout un monde / 6 min. / le 4 novembre 2022

Alors que les préoccupations écologiques se font pressantes, la meilleure manière de protéger la nature fait débat. Certains souhaitent lui accorder des droits juridiques et d'autres estiment que cela ne freinera pas les destructions.

Fin septembre, le Sénat espagnol a accordé une personnalité juridique à la Mar Menor, une lagune d'eau salée de la région de Murcie, dans le sud du pays. C'est une première en Europe, alors que des pays dans lesquels vivent des populations autochtones, comme la Nouvelle-Zélande ou l'Equateur, ont déjà accordé ce genre de droits.

<https://www.rts.ch/info/monde/13518800-faut-il-accorder-des-droits-aux-lagunes-aux-fleuves-ou-aux-arbres.html>

# Être une personne au sens du droit

## LE TEMPS

ÉCONOMIE COP29 OPINIONS CULTURE SOCIÉTÉ SCIENCES SPORT CYBER ARTICLES AUDIO

ACCUEIL > CULTURE

## L'oeuvre d'un robot humanoïde s'arrache aux enchères pour 1,2 million d'euros

L'oeuvre «A.I. God», réalisée par le robot «Ai-Da», a pulvérisé les prévisions. Ce record «marque une étape de l'histoire de l'art moderne et contemporain», selon Sotheby's



Le robot Ai-Da et son oeuvre «A.I. God» aux enchères Sotheby's. © SOTHEBY'S MARSHALLS

## LE TEMPS

ÉCONOMIE OPINIONS CULTURE SOCIÉTÉ SCIENCES SPORT CYBER VIDÉOS PODCASTS ARTICLES AUDIO

ACCUEIL > OPINIONS

## Pour un statut juridique des robots intelligents similaire aux humains

Les robots intelligents sont constitutifs d'un genre nouveau. Un droit des robots est donc appelé à régir leurs rapports avec l'homme et caractériser la reconnaissance d'une personne juridique particulière: la personnalité robot, soutient Me Alain Bensoussan, avocat technologique au Barreau de Paris, président et fondateur de l'association du droit des robots (ADDR)

### Tout est question de définition

Lorsque dans un environnement ouvert, le robot prend des décisions que personne n'a programmées (à l'inverse d'un automate), on peut se poser la question d'une forme de pensée primitive, voire d'un début de conscience. Tout est question de définition.

La personnalité juridique propre du robot se distingue du régime juridique lié aux animaux et aux biens et devrait être encadrée afin de prévoir la sécurité des utilisateurs mais également la sécurité du robot lui-même.

# Être une personne au sens du droit

**[24]** SAVOIRS

Histoire **Technologie** Sciences

[Accueil](#) | [Savoirs](#) | [Technologie](#) | Albanie: nomination du premier ministre généré par IA

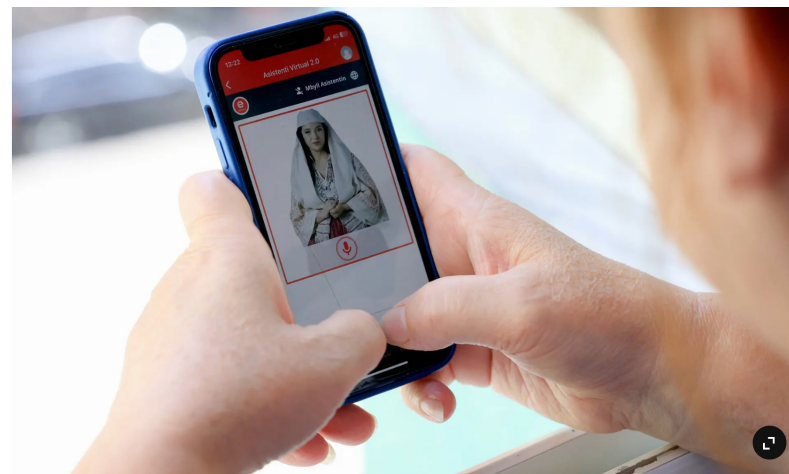
**Pays des Balkans précurseur**

## L'Albanie nomme le premier ministre de l'histoire généré par IA

Cet avatar, baptisé «Diella», sera notamment chargé d'analyser les appels d'offres de marchés publics. C'est une première mondiale.

Publié: 15.09.2025, 12h08

«*Diella* est le premier membre du gouvernement qui n'est pas présent physiquement, mais créé virtuellement par intelligence artificielle», a dit le premier ministre. *Diella* sera chargé de toutes les décisions relatives aux appels d'offres des marchés publics, a-t-il ajouté.



*Diella*, représenté par une femme en costume traditionnel, a été lancée officiellement en janvier 2025.

# Être une personne au sens du droit

20.4497 POSTULAT

Personnalité juridique et voies de droit pour les glaciers. Une opportunité pour notre pays?

Déposé par:



KLOPFENSTEIN BROGGINI DELPHINE

Groupe des VERT-E-S  
Parti écologiste suisse

Date de dépôt:

15.12.2020

Déposé au:

Conseil national

17.3040 POSTULAT

Evaluer la pertinence de créer une personnalité juridique pour les robots

Déposé par:



REYNARD MATHIAS

Groupe socialiste  
Parti socialiste suisse

Date de dépôt:

01.03.2017

Déposé au:

Conseil national

# Être une personne au sens du droit

**ATF 116 II 351 / JdT 1991 I 616**

Le défendeur conteste que les demandeurs aient pu acquérir des droits sur les propos que dame B. a tenus en état de transe.

Le défendeur objecte qu'un droit d'auteur de dame B. n'entre pas en ligne de compte déjà pour le simple motif que selon les affirmations de celle-ci, dame B. n'avait point exprimé des créations qui lui étaient propres, mais uniquement ce qui lui venait des esprits de l'au-delà.

Il méconnaît cependant que le droit d'auteur se rattache à l'acte de création, à l'expression positive de l'œuvre de l'esprit; non à la conscience de créer (...). Le principe de rationalité qui se trouve à la base du droit suisse attribue la qualité de créateur d'une œuvre de l'esprit au sujet de droit qui a exprimé pour la première fois la pensée mise en forme, et il n'est pas nécessaire d'examiner si cette pensée a été formée consciemment ou inconsciemment. **Les esprits de l'au-delà ne sont pas des sujets de droit suisse (...).**

# La notion de personne en droit

personne juridique  personne du langage courant

*persona* → masque de théâtre  
→ l'acteur, le rôle

Le droit donne une signification technique au terme de personne : celle de **sujet de droit, de point de rattachement, actif ou passif, de droits et de devoirs.**

La personne est investie du pouvoir, protégé par l'Etat, d'être un acteur reconnu sur la scène juridique.

La notion juridique de personne est donc normative et résulte du choix du législateur d'attribuer cette qualité à certaines entités.

**Personnes**  
= sujets de droit

Personnes physiques (êtres humains)



Personnes morales (établissements ou corporations)



**Choses**  
= objets de certains droits des personnes

Meubles



Immeubles



## Et les animaux ?

Les animaux ne bénéficient pas d'un statut juridique positif : le CC dit ce qu'ils ne sont pas, mais prend bien soin de ne pas préciser ce qu'ils sont.

II. Animaux

**Art. 641**

<sup>1</sup> Les animaux ne sont pas des choses.

<sup>2</sup> Sauf disposition contraire, les dispositions s'appliquant aux choses sont également valables pour les animaux.

**Ce ne sont pas des choses mais ils sont traités comme des choses !!!**

# Deux composantes de la personne dans le droit civil

**Jouissance** des droits civils =

aptitude à devenir sujet de droits et d'obligations (capacité de recevoir, indépendamment de la volonté ou du comportement de la personne)

- Droit à la vie
- Droit à un nom
- Droit d'hériter
- ...

**Exercice** des droits civils =

aptitude à faire produire des effets juridiques à un comportement déterminé (capacité d'acquiescer et de s'obliger par ses propres actes)

- Signer un contrat
- Répondre de ses actes
- Agir en justice
- ...

# Conditions de la jouissance et de l'exercice des droits civils

## Jouissance des droits civils

## Exercice des droits civils

### Personne physique :

#### Conditions :

- Etre né en vie

#### Conditions :

- Majorité (18 ans)
- Capable de discernement
- Ne pas être sous curatelle de portée générale

### Personne morale :

#### Conditions :

- Avoir une existence autonome
- Avoir un but licite et non contraire aux mœurs
- Etre inscrit au registre du commerce

#### Conditions :

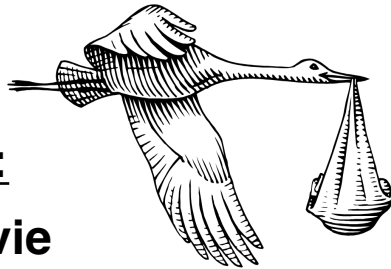
- Idem +
- Posséder des organes (conseil d'administration, direction,...)



# Début et fin de la personnalité des personnes physiques

Naissance

**Condition :**  
être né **en vie**



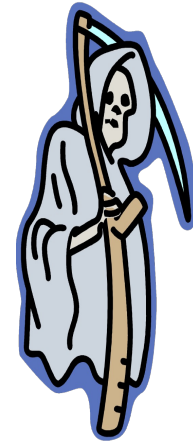
## Art. 31

<sup>1</sup> La personnalité commence avec la naissance accomplie de l'enfant vivant; elle finit par la mort.

<sup>2</sup> L'enfant conçu jouit des droits civils, à la condition qu'il naisse vivant.

**Conditions :**

- Décès constaté par le corps
- Déclaration d'absence (= mort juridique) (art. 35-38 CC) :
  - Disparition en **danger de mort** : déclaration d'absence requise après 1 an et, après un nouveau délai d'1 an, le juge déclare l'absence
  - Disparition **sans laisser de nouvelles** : déclaration d'absence requise après 5 ans et, après un nouveau délai d'1 an, le juge déclare l'absence



## Le géniteur d'un embryon avorté n'a pas la qualité pour recourir

27 septembre 2024 / dans Droit pénal, Procédure pénale / par Margaux Collaud



[TF, 26.06.2024, 7B 1024/2023\\*](#)

*Le géniteur d'un embryon avorté n'a pas la qualité pour recourir contre un classement de la procédure dirigée contre la mère pour interruption de grossesse punissable.*

Secondement, le Tribunal fédéral relève que **la personnalité commence avec la naissance accomplie de l'enfant vivant**, autrement dit avec la vie propre de l'enfant (art. 31 al. 1 CC). **Si la vie fœtale est interrompue, la vie en devenir n'a jamais acquis une propre personnalité juridique.**

En l'espèce, **le fœtus avorté ne saurait ainsi être considéré comme une victime** au sens de l'art. 116 CPP. Dès lors, à défaut de l'existence d'une victime, **le père ne peut être qualifié de proche d'une victime** (art. 116 al. 2 CPP).

## La capacité de discernement

= la faculté de comprendre une situation donnée et de faire des choix délibérés, fondés sur son appréciation.

➔ notion éminemment *relative*

1) **Art. 16 CC**  
d. Discernement Toute personne qui n'est pas privée de la faculté d'agir raisonnablement en raison de son jeune âge, de déficience mentale, de troubles psychiques, d'ivresse ou d'autres causes semblables est capable de discernement au sens de la présente loi.

2)

*Une affaire de présomption :*

- majeur : capacité présumée
- mineur de plus de 16 ans : capacité présumée
- mineur de moins de 10 ans : incapacité présumée
- entre 10 et 16 ans : ça dépend du développement de l'adolescent et de la complexité de la situation !

## Des cas particuliers de capacité civile active

Pour les personnes capables de discernement mais privées de l'exercice des droits civils :

- Art. 19 al. 1 CC : *capacité civile active conditionnelle*, avec le consentement du représentant légal
- Art. 19 al. 2 CC : *capacité civile active inconditionnelle* pour acquérir à titre gratuit ou pour des affaires mineures de la vie quotidienne
- Art. 19c CC : *capacité civile active inconditionnelle* pour l'exercice des droits strictement personnels
- Art. 19 al. 3 CC : *capacité délictuelle*, en cas d'acte illicite causant préjudice à autrui

Pour un enfant qui travaille :

- Art. 323 al. 1 CC : *capacité civile active spéciale*, pour l'utilisation d'un salaire provenant de son travail

## Restriction de la capacité civile active

On peut restreindre l'exercice (mais pas la jouissance) des droits civils.

- **Raison : un besoin de protection particulier**
  - Alcoolisme, toxicomanie
  - Incapacité de se gérer, prodigalité
  - Incapacité de discernement durable
- **Conséquence** : restriction de l'exercice des droits civils et mise sous **curatelle**

## Quelques références en droit des personnes

- GUILLOD O., *Droit des personnes*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2018
- BADDELEY M., PAPAUX VAN DELDEN M.-L., *Memento de droit civil : droit des personnes physiques, de la famille et des successions*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 2023
- MONTAVON P., *Abrégé de droit civil*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2020.
- STEINAUER P.-H., FOUNTOULAKIS Ch., *Droit des personnes physiques et de la protection de l'adulte*, Berne, Stämpfli, 2014.
- MEIER Ph., *Droit des personnes*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2021.